ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

15 H

Cordeliers de Saint-Junien

(1309-1790)

Répertoire numérique et inventaire analytique

par Hugues Dedieu (o.f.m.)

Extrait de Le fonds franciscain aux des Archives départementales de la Haute-Vienne. Essai de présentation analytique, Limoges, 1977-1980 Révisé le 22.09.2020

Limoges

Sommaire

SOMMAIRE	2
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE	3
INVENTAIRE ANALYTIQUE	4

Répertoire numérique

15 H 1

Documents administratifs divers (1309, 1483). Titres de propriété : répertoires analytiques et lièves des rentes dues à la communauté, reconnaissances féodales, donation, transaction, quittance, messes de fondation etc. (1556-1790). Relations avec le chapitre collégial : religieux devenu chanoine théologal (1601).

Liasse, 4 pièces parchemin, 10 pièces papier (dont cahiers ou carnets).

1309-1790

15 H 2

Terrier ou liève des rentes du couvent.

Grand in-4°, 92 feuillets

1640-1707

15 H 3

Terrier ou liève des rentes du couvent.

Grand in-4°, 189 feuillets utilisés. Au recto d'un des feuillets de garde, dessin en couleurs représentant l'imposition par un Franciscain du « cordon de saint François » à un couple royal ou princier.

1640-1790

15 H 4

Terrier ou liève des rentes du couvent.

Petit in-fol., 135 feuillets, dont beaucoup sont vierges (fol. 77-118 notamment).

1377-1671

15 H 5

Terrier du couvent.

Petit in-fol., 124 p. utilisées.

1641-1661

Inventaire analytique

Cordeliers de St-Junien.

1) Documents administratifs divers (1309,1483).

2) Titres de propriété: répertoires analytiques et liève des rentes dues à la communauté; reconnaissances féodales; donation; transaction; quittance; messes de fondation; etc. (1556-1790).

3) Relations avec le Chapitre Collégial: religieux devenu Chanoine théologa

(1601).

5 pièces parchemin, 10 pièces papier (dont 4 cahiers ou carnets).

* N°1 et 2. d'après la "réduction" opérée que l'ordre de Mgr bu Piessis d'impatré,

Documents administratifs divers.

* N°1 (ex H.6331,2).

Agissant en vertu de la bulle <u>Exultantes in Domino</u> de Martin IV (18 janv.1283; voir supra,14 H.1,n°12 suiv.),Frère Géraud de Monteil ("de Montillo"),Custode du Limousin,procède à la nomination de cinq syndics apostoliques pour le couvent de St-Junien: Aymeric David,chevalier; Jean Codolin,recteur de "Clunica" (?); Aymeric "Geraldi"; Pierre "Radulphi" et Pierre "Gonella",clercs mariés ("clericos uxoratos") (Limoges, salle capitulaire des Frères Mineurs,14 déc.1309).

Notaire: Guillaume Raynaud, clerc du diocèse de Limoges, notaire public.

1 pièce parchemin, avec fragment de sceau appendu.

Document publié dans Delorme, Cordeliers, p. 42-44.

* N°2 (ex H.8483 bis,2).

L'Auditeur général des Causes du diocèse de Limoges autorise les Frères Mineurs de St-Junien à conclure un accord avec ceux de Nontron, pour préciser les limites à l'intérieur desquelles chacune des deux communautés a le droit de prêcher et de faire la quête (St-Junien, 15 juin 1483).

1 pièce parchemin.

Document publié dans Delorme, Cordeliers, p.89-90; signalé par Boin, p.57.

Nous ne savons si l'accord en question fut réellement conclu par la suite. Un exemple intéressant de convention entre couvents franciscains d'Aquitaine, relativement à leurs "zones" respectives d'action et de ministère, nous est offert, à la même époque, par les Cordeliers de St-Macaire et de La Réole, en Gironde (17 mai 1497; AD Gironde, 3 E. 12.665, f°4r-5r; publié dans Archives Historiques...de la Gironde, t.10, p.153-155; voir aussi Gauban, Histoire de La Réole..., La Réole 1873, p.198, 442.

* N°3-12.

Titres de propriété.

* N°3.

Répertoire analytique des rentes dues au couvent (1743), intitulé: Extrait des Titres de la Communauté des Fraire Mineurs Cordeliers de la Ville de St Junien et de toux ceux qui leur doivent rentes soit fonsiere anuelle ou perpetuelle Suivant toutes leurs cottes par Lettre alfabetiques suivant le Livre aussy coté tiré du vingt un novembre 1743 de tous ceux qui nous doivent...

4 grands feuillets papier cousus ensemble.

Voir infra, registres 1 et 2.

* N°4.

Cayé ou Table qui indique les reconnoissences qui sont contenuës dans le terrier reçu Aillaud notaire et autres...Pocesseurs en janvier 1775. Répertoire analytique des reconnaissances et autres actes relatifs aux rentes dues à la communauté, contenus dans le registre terrier n° (voir infra).

1 petit cahier, sans couverture; 6 feuillets utilisés.

Memoire des Rentes dues aux Cordeliers de la Ville de St Junien : à la fois répertoire des rentes, obituaires ou autres, et liève des susdites rentes pour les années 1785-1790. Répertoire établi le 25 sept.1786.

1 carnet, recouvert d'un morceau de parchemin portant un fragment de texte liturgique manuscrit, rubriqué, avec lettres ornées. Fixée au dos, une lanière en peau. 7 feuil-

lets (papier bleuté) utilisés.

Sur le contenu du répertoire, voir infra, registre n°2.

Répertoire, disposé dans l'ordre alphabétique, des particuliers payant des rentes au couvent; avec, pour chaque tenancier, référence au folio du registre terrier correspondant (s.d.; XVIIIe s.).

1 petit cahier d'une vingtaine de feuillets, sans couverture; plusieurs feuillets

sont blancs.

(ex H.644-5/A.8151-2).

Couvent des Cordeliers de St. Junien. Sous ce titre, un petit cahier relié cuir, in-8°, une dizaine de pages utilisées; concerne les messes de fondation célébrées par la communauté après la "réduction" opérée sur l'ordre de Mgr Du Plessis d'Argentré,

Evêque de Limoges, le 26 août 1766. Manque le 1er feuillet, qui a été arraché.

À la p.2, quelques notes historiques: "Selon les annales de l'Ordre le Couvent a été fondé par Messieurs de Rochechouard l'an 1230. L'an 1567 les uguenots ont brulé en partie le dit Couvent. L'an 1569 il a été brulé en entier par les dits uguenots ayant à leur tête S. Aman Surin, Junien Courlau, Yrieix Prestasirge avec le Seigneur de Nous, Commandant pour le prince de Navare et de Condet et pour l'amiral Chatillion...". A la suite, référence aux pièces justificatives concernant les fondations de messes, et conservées chez différents notaires et particuliers, soigneusement énumérés.

Aux p.3-4, liste des fondations de messes et de "services" depuis 1766; p.4-9, répertoire mensuel des messes et "services" de fondation célébrés depuis janv.1773 jusqu'à déc.1775; enfin,p.10, récapitulation succincte de l'ensemble des messes et "servi-

ces" dûs par le couvent, placés sous la rubrique "Année 1779".

Inséré entre les p.7 et 8, un feuillet volant portant: 1) une attestation, par le P. Jennisson, Gardien, de la fondation de 20 messes annuelles de Requiem faite, pour la somme de 20 pistoles, par Videaud, Procureur au Sénéchal de Limoges (15 nov. 1771; 18 pistoles furent prêtées ce jour à Massias, syndic); 2) un reçu concernant le paiement des susdites 18 pistoles, signé par le P.Arbonneau, Gardien de Limoges (15 mars 1776).

Reconnaissance au profit de la communauté, par Jean et Martial Charon, fils de feus Bertrand Charon et Catherine Villabert meuniers, pour une rente perpétuelle de 15 s. sur leur maison, située "en la grande Rue que l'on vat de la grande Eglise au grand cemetiere de cette Ville à main senestre d'icelle"; maison achetée le 13 janv.1543 (n. st.), à Simon Trouilhaud et Catherine Joussein, marchands (13 déc. 1556; copie informe).

1 pièce papier.

Voir infra, troisième registre (15 H.4, f°54v-55v).

a Cardien du Couvent de St Junien a le prebende théclogale du Chapitre de ledi Charles Plumaud, Ecuyer, seigneur de Baillac, Labertrandy "et autres places", demeurant au bourg d'Etagnac en Angoûmois (Etagnac, Charente, arrond. Confolens, canton Chabanais), fait donation à la communauté d'une rente annuelle et perpétuelle de 20 l., à charge pour les religieux de célébrer chaque année 20 messes de Requiem (St-Junien, 29 sept.1624; copie informe).

Six religieux sont énumérés: Jean Noblet, prédicateur, Lecteur en théologie, Gardien; Isaac Belliquet; Jean-Isaac Maublanc; Jean-Bernard Xorques, Lecteur de philosophie; Isaac Lafon; Ambroise Jaussou ou Jansson, Frère laic, quêteur. Est mentionné également le

syndic du couvent, Gabriel Hugon aîné, apothicaire.

Témoins: Vincent Aillaud, marchand; Junien Dilaud, fils d'Isaac Dilaud, Juge Sénéchal de St-Junien; Isaac Vigiès fils; Mathieu Petit; Isaac Parat, et autre Isaac Parat, syndic des gantiers de St-Junien. Peroo (?), notaire.

1 pièce papier.

Reconnaissance au profit du couvent, par Joseph Descoutis et Jean Foussiès, meuniers, d'une rente annuelle et perpétuelle d'un setier de froment pour le Moulin Gerveux "appellé de Pergros", "situé sur la rivière de Vienne et un peu au dessous de l'endroit où le fleuve de Glane, entre dans la dite riviere de Vienne"; reconnaissance faite conformément au jugement de la Cour Présidiale de Limoges, en date du 3 sept.1646, qui prescrivait le paiement des arrérages de cette rente (St-Junien, 7 janv.1647; copie informe). Les Cordeliers sont représentés par Gabriel Hugon, maître apothicaire, leur syndic.

Témoins: Laurent Lemasson, marchand; Michel Négrier, clerc; Martial Bouisson, "texier" (=tisserand) du bourg de Chaillac (Chaillac-sur-Vienne, Hte-V., arrond. Rochechouart, can-

ton St-Junien).

1 pièce papier.

Voir infra, quatrième registre (15 H.5, p.28-30).

Le "Moulin de Pergros" cité ici, a donné son nom au lieu-dit "Moulin-Pelgros", aujour-d'hui inclus dans l'agglomération de St-Junien.

* Nº11.

Transaction entre la communauté (représentée par Jean Vaslot ?,ou Vassot ?,maître apothicaire,syndic),et Junien Tessier,marchand drapier: celui-ci obtient de se dessaisir du "bois taillis" situé au village de Pleau (et de Massidas ?),confrontant au chemin conduisant du Pont des Malades "de la presente ville" jusqu'au susdit village de Pleau,dit "le boys St Jean",qu'il détenait en afferme des religieux; résiliation acceptée,en échange du versement de trois années d'afferme,soit 4 1.10 s.,payées comptant (St-Junien,1er mars 1673; original,avec signatures).

Témoins: Jean Rigaud, "fournier" (boulanger); Pierre Vidaud, clerc.

1 pièce papier.

Le "Pleau" mentionné dans l'acte ci-dessus est peut-être à identifier avec le petit village de Plaud, situé à quelques kms au nord-ouest de St-Junien.

* Nº12.

Quittance, établie par le P.Romanet, Gardien du couvent, relative au paiement, par "Messire Faideau seigneur de St Chritophe", de "la quantité de trois septiers fromment et trois septiers segle, le tout mesure de Confolent qu'il doit de rente annuelle et perpetuelle" au susdit couvent (St-Junien, 9 sept. 1786).

1 pièce papier. Voir infra, registre de la company Singaran (1645 de la company)

* N°13 et 14.

Relations avec le Chapitre Collégial.

* N°13 (ex H.4404).

Henri de la Martonie, Evêque de Limoges, approuve l'élection du P.Pierre de Labesse (ou Delabesse), bachelier en théologie, Gardien du couvent, à la "Chanoynie et prebende theologalle" du Chapitre Collégial de St-Junien, rendue vacante par la démission de Michel Gayou, successeur de feu Sébastien Benesteau (Limoges, 21 mars 1601; Palays, secrétaire; avec signature du prélat).

Témoins: Christophe Druilhelles de Maissounèses; Antoine Meynard, clerc.

Acte insinué et enregistré au Greffe des Insinuations Ecclésiastiques du diocèse, le 9 avril suivant.

1 pièce parchemin. Note au dos: "Nomination du Pere Pierre de Labesse religieux Cordelier et Gardien du Couvent de St Junien a la prebende theologale du Chapitre de ladite Ville de St Junien l'an 1601". Au-dessous, ancienne cote: "N°LXVII".

Une copie de ce document figure dans le Fonds Delorme, L 4.

* $N^{\circ}14$ (ex H.3557).

Les Consuls de St-Junien, réunis "en la maison consullaire", approuvent à leur tour l'élection susdite (St-Junien, 4 avril 1601). Noms des Consuls: Jean Surin, Léonard de Beaumont, Gabriel Hugon, Aymeric Gendraud, et Junien Delaleis, dit Antoine Yrat.

Jean Motgeon, "notaire royal et scribe consulayre". Témoins: Jean Lueyrois, mar-

chand; Pierre Veyrot, "hoste".

Acte insinué et enregistré comme le précédent, et à la même date.

1 pièce parchemin.

Copie dans le Fonds Delorme, L 4.

Le dossier complet de la nomination du P. de Labesse (16 mars-5 avril 1601) est transcrit dans un registre des <u>Insinuations Ecclésiastiques</u>, ADHV, ancien G.587, f°36v-46r; ce dossier a également été recopié par Delorme, ibidem; il est signalé dans ADHV Inv.Som.G, p.204, col.2.

* Cordeliers de ST-Junien. Terrier ou liève des rentes du couvent (1640-1707, avec une mention datée de 1744).

Registre grand in-4°,92 feuillets,dont,à de rares exceptions près, seul le recto a été utilisé; quelques-uns sont restés blancs. Ancienne cote: H 154/A.5517. Titre du registre: Papier des Cens, Rentes, Obis et autres debvoirs du Comvent des FF. Mineurs de la presente Ville de St-Junien faict par moy Gabriel Hugon a present Syndic Apostolique dudict Couvent.

Répertoire, sans ordre apparent, des actes de paiement, jusqu'à 1655 environ, des diverses rentes dues au couvent; ces actes font l'objet d'une simple analyse, de la main de Gabriel Hugon. A la suite de ce répertoire énumération, par différents rédacteurs, des :. paiements ultérieurs effectués à différentes dates par les tenanciers successifs. Notons qu'à partir du f°76 les analyses deviennent très succinctes.

* Principaux particuliers tenus de payer rentes, cens, etc., aux Cordeliers.

- Jean de Rochechouart, marquis de St-Victurnien: 10 setiers de blé froment, et 10 setiers de seigle, et la somme de 5 l. (1646-1679; f°2).

- M. de St-Christophe: 3 setiers de froment et 3 setiers de seigles (1647-1706; f°

- M. de Puy-Gaillard et du Repaire: 6 setiers de seigle (1647-1707; f°6).

- Junien de Vergnes, Jean et Pierre Sadry, Jean Chabodie, etc., "tenanciers du village de Chès Sadry": 9 boisseaux de froment et 3 setiers de seigle, 11 boisseaux d'avoine, 6 gélines, et la somme de 10 s. (1647 suiv.; f°8).

- Guilhen Dupuy, dit Terien, "du village du Puy paroisse de St Pierre" de St-Junien: 1 boisseau de froment, pour une terre dite "La Coste des Frères", sise dans le même vil-

lage (1644 suiv.; f°16).

- Junien Texier, drapier: 30 s., pour un "bois taillis" (1646 suiv.; f°18).

- Berthon Mandineau, au nom de feu Gabriel Singareau, son beau-père "en premieres nopces": 20 s. pour l'obit fondé par Joseph Singareau (1645 suiv.; f°28).

- Jean Laborie, marchand: 10 1. pour l'obit fondé par Anne de Beaumont (1647 suiv.;

f 30r).

- Anne Duhan, veuve d'Aymeric de Grateurolle: 12 l. de rente sur le Moulin Pénicaud (1647 suiv.; f°33).

- Josias Parvier, maître teinturier: 20 s. de rente sur une maison sise dans la Grand 'Rue du Cimetière (actuelle rue Dubois) (1646 suiv.; f°37).

- Junien Pouillot: 10 s. de rente sur la métairie de Maziéras, paroisse St-Pierre de St-Junien (1646 suiv.; f°39).

- Antoine Broussaud, vigneron: 8 s. 2 d. de cens et rente sur sa maison de la rue Charretière (1646 suiv.; f°41).

- Simon Périgord, drapier: 15 s. de rente sur sa maison de la rue Charretière, contigüe à celle de Broussaud (1646 suiv : f°45).

- Anne Aupetit, veuve de Martial Paignoux: 26 s. de rente sur sa maison, même rue (1646 suiv.; f°47).

- Jérôme de la Grange Gautier, fils de Junien: 7 s. 6 d. de rente obituaire sur sa

maison, sise dans la Grand'Rue du Cimetière (1646 suiv.; f°53).

- Gabriel de la Garde, du village du Dognon, sur la paroisse St-Martin-de-Jussac, et Jean Le Compte, dit Gargasse, du village de la Bécarie, même paroisse: 20 s. de rente obituaire pour le tiers de la métairie située au susdit village du Dognon, acquis par eux le 3 juillet 1640 (dans le registre suivant, 15 H.3, f°103r, cette date est rectifiée: 30 juillet) d'Etienne Le Clerc, époux de Jeanne du Queyroix, veuve en première noces de Michel Thenaud, héritier de Jeannette Surin, sa grand'mère (f°55).

- Anne Dupin, veuve de Pierre Allegrand, "docteur medecin": 10 s. de rente sur la maison de son mari, rue de Landeix (1647 suiv.; f°57). Il est précisé que P.Allegrand avait rendu divers services aux religieux; mention du P.Jacques Baille, Gardien, 12 juillet

1649 (62).

- Hugon, chanoine: 10 s. de rente sur un pressoir, rue du Chapellot (1646 suiv. f°59).

- Guillaume Bertet, peintre: 5 s. de rente sur sa maison, "Grand Rue apellé du petit Semetiere" (1649 suiv.; f°63). Il est précisé que les religieux l'ont tenu quitte des arrérages de cette rente, en échange d'un tableau: "...a faict quelque tableau pour lesdictz arrerages a l'eglize dudict convent..."

- Jean Sire, chirurgien: 24 s. 10 d. de rente sur sa maison, sise Grand'Rue du Pont-Levis (actuellement, rue Lucien-Dumas), "et au devant la Croix du Minage de la presente ville..."; 7 s.6 d. d'un obit fondé par Pierre Vignon, bourgeois (1644 suiv.; f°65).

- Jean Mercier, tisserand: 5 s. de rente sur sa maison, Grand'Rue St-Pierre (1650 suiv.; f°69).

- Catherine Bertet, épouse de Léonard Thomas: 10 s. d'un obit fondé par Marguerite Montgeorge, veuve de Jean de Labesse ou Delabesse (testament du 8 nov.1650), et assis sur une vigne au Mas de las Versanas (1654 suiv.; f°73).

- Clément Hugon, fils de feu Gabriel Hugon marchand: 12 s. 6 d. de rente sur sa mai-

son, sise Grand'Rue du Cimetière (1651 suiv.; f°75).

Inséré entre les f°74 et 75, un fragment de quittance, daté du 8 mars 1697, et signé du P.Masgontier, Gardien.

==== 15 H. Cordeliers de St-Junien, 3.

Cordeliers de St-Junien. Terrier ou liève des rentes du couvent (1640-1790). Registre grand in-4°,189 feuillets utilisés. Ancienne cote: H 155/A.5518. Titre du registre: Copies des Cens, Rentes, Obits et autres devoirs du Convent des F. Mineurs de la presente ville de St Junien. Les f°3r-4v portent un répertoire alphabétique des noms.

Même contenu, ou à peu près, que le registre précédent: analyses d'actes, et mentions brèves des années de paiement successives. Assez souvent, on trouve les noms des reli-

gieux à qui les redevances ont été payées: Gardiens, syndics, etc.

Au recto d'un des feuillets de garde du début, cartonné, un dessin en couleurs, représentant l'imposition, par un Frère Mineur, du "cordon de S. François" à un couple royal ou principer. Le religieux est debout; le couple, agenouillé, est revêtu de la robe des Tertiaires; la couronne du prince est posée sur le sol, tandis que la princesse porte la sienne sur sa tête.

* Principaux tenanciers (la plupart sont déjà mentionnés dans le registre précédent).

- Jean de Rochechouart (1657-1679; f°7r).

- M. de St-Christophe (1657-1789; f°10r-11v).

- M. de Puy Gaillard et du Repaire (1657-1789; f°14r-15r).

- Junien des Vergnes, Sadry, etc., et leurs successeurs (1657-1789; f°17r-18v). Dans les analyses, mention est faite de la rente due par le village de Chez-Sadry.

- Guilhen Dupuy, dit Terien, et ses successeurs (1657-1789; f°33r-34r). Il semble que

le montant de la rente ait augmenté.

- Léonard Teillet, marchand, 30 s. de rente sur sa maison, rue du Cimetière, "devant la Croix de Landeyx"; et ses successeurs (1656-1784; f°39r).

- Berthon Mendineau et successeurs (1657-1790; f°52).

- Jacques Singareau, avocat au Parlement, et ses successeurs: 20 s. de rente obituaire pour la moitié de la métairie du Rochelot (rente fondée par feu Joseph Singareau)(1657-1789; f°55). La propriété est restée dans la famille Singareau pendant toute la période ci-dessus.
- Jean Laborie, marchand, et ses successeurs: rente assise sur la terre de Villechèses (1655-1788; f°58r-59v).

- Anne Duhan (ou Duban ?), et ses successeurs (1657-1790; f°65r-67r).

- Madeleine Codet, veuve de Junien Courand, et ses successeurs: 5 s. de rente pour une maison, rue de Sallert (actuelle rue Jean-Jacques-Rousseau) (1645-1789; f°73r).

- Josias Parvier, et successeurs (1657-1785; f°76).

- Junien Pouillot, et successeurs, parmi lesquels Longpré de Servelause (1656-1790; f°79).

- Antoine Broussaud, et successeurs (1656-1778; f°82r).

- Etienne Duqueyroix, et successeurs: 15 s. de rente obituaire fondée par Jeanne Martial (grand'mère d'Etienne) (1657-1786; f°97).

- Jérôme de la Grange Gautier, et successeurs (1654-1790; f°100).

- Gabriel de la Garde, etc., et successeurs, 1640 (30 juillet; la date du 3 juillet a étém barrée; voir ci-dessus, p.56), 1657-1788 (f°103).

- Anne Dupin, veuve Allegrand, et successeurs (1657-1787; f°107).

- Hugon, chanoine, et successeurs (1655-1786; f°110).

- Guillaume Bertet, peintre, puis sa famille (1657-1782; f°117r).
- Jean Sire, chirurgien, puis sa famille (1657-1705; f°120).
 Jean Mercier, tisserand, et successeurs (1657-1783; f°128r).
- Catherine Berthet, et successeurs (1657-1748; f°140r).

- Clément Hugon, et successeurs (1654-1790; f°144).

- Le 20 mars 1746, François Denoyon, marchand drapier, cède au couvent une rente annuelle de 6 1. qui lui est due par les héritiers d'Etienne Plesance, bourgeois de Brigueil (Charente, arrond. et canton Confolens ; à 9 kms au N.O. de St-Junien); à charge pour les religieux de célébrer deux services et six messes; F. Etienne Chaulet, Gardien (f°154r). Rente assise sur un fonds au village de Teillet, paroisse de Brigueil, puis transportée le 15 avril 1775 sur un pré au dit lieu, appellé "de Malfond" (f°154v); payée jusqu'en 1788 (f°154r-155r).

- Extrait du testament de dame Mathive Desfarges, veuve de Joseph Pouillot, marchand, léguant une rente de 3 l. aux religieux, assise sur le pré dit "des Petitz Claux", au

village de Bar (2 juin 1660); rente payée jusqu'en 1693 (f°164r).

- Le 4 juin 1723, Marthe Thevenon, veuve de Joseph Codet, sergent, lègue 100 1. aux re-

ligieux, pour 2 obits, ou 5 l. de rente; rente payée jusqu'en 1790 (f°169r-170v).

- Rente obituaire de 3 1. payée par Joseph Desvergnes, sieur de Lafon, comme acquéreur du domaine de Peyriebort, acheté à Quichaud, aubergiste des "Trois Rois", le 20 sept: .1752; payée depuis 1748 jusqu'à 1785 (f°175).

- Jean Quichaud, aubergiste "du Chaine", et ses successeurs: rente obituaire de 10 s.

(1754-1790; f°177r).

- Jean de Grand-Saigne, sieur des Renossies , habitant du faubourg de Sallert, et Jean Robert, sieur de Lascau, habitant du village d'Arthout, paroisse de Séreilhac (Arthout, commune de St-Martin-le-Vieux, arrond. Limoges, canton Aixe-sur-Vienne), payent en 1766 les arrérages de trente ans de la rente foncière de 15 s. qu'ils doivent au couvent; rente assise sur le "Mas Charetier", situé "au bas du fauxbourgt de Saler, tenant au chemin qu'on va de la ditte ville aux Recollets sur main droite"; payée jusqu'en 1778 (f°181). Pièces justificatives mentionnées: reconnaissances des 25 et 27 oct.1519,30 mai 1670; sentence du Présidial de Limoges,23 juillet 1657.

- Dlle Marie Quichaud et Jean Servalauze payent en 1766 les arrérages de trente ans de la rente foncière de 11 s. due au couvent, assise sur un pré leur appartenant, "apelé de La Lempe alias Simonet, situé au Mas apelé de la Lempe, tenant d'une part au chemin qu'on va de la ville par la porte de Saler au moulin à papier du S. Graterolle sur main gauche, et par le bas aux pred et terre apelés Simonet apartenants à Messire Jean de Grand Saigne S' des Renossies"; rente payée jusqu'en 1790 (f°183). Pièces justifi-

catives mentionnées: reconnaissances des 20 nov.1529 et 23 août 1766.

- Du susdit Jean de Grand Saigne, 6 1. des arrérages de trente ans de la rente foncière de 4 s. due pour son pré et sa terre "apelés Simonet, au mas de la Lempe, terroir de la ville de St Junien, tenant au Levant au pred de demoiselle Quichaud apelé de la Lempe, et à la terre du S^r Singaraud bourgeois, au couchant au pred du dit S^r Singaraud apelé Prad Coudoins, et au midy au chemin qu'on va de la ditte ville au Pond des Malades sur main droitte, lequel chemin est apelé de Bournassoux" (1766). Rente payée jusqu'en 1774 (f°185r). Parmi les pièces justificatives mentionnées, on trouve deux reconnaissances, 28 avril 1517 et 25 oct. 1519.

- Par testament du 5 nov.1763, Junien Berthet a légué au couvent une rente de 31 s. 6 d., à prendre: pour partie (21 s.) sur une sienne maison sise dans la Grand'Rue du Pont Levis, près de la Halle; et pour partie (10 s. 6 d.) sur une autre sienne maison, neuve, sise "près les fossés de cette ville, alant de la Porte du Pont Levis aux Jacobins sur main droitte". Et cela, à charge de célébrer chaque année 3 messes de Requiem. Rente payée par ses héritiers (dont son fils, Léonard, dit Pâty, "marchand boucher", jus-

qu'en 1790 (f°189).

Plusieurs feuillets volants sont insérés entre les pages du registre. L'un d'eux porte une facture du serrurier L. Thomas, en date du 7 mars 1787, payée le 24 juin suiv.

===== 15 H. Cordeliers de St-Junien,4.

Cordeliers de St-Junien. Terrier et liève des rentes du couvent (1377-1671). Registre petit in-fol., rel. cuir, écrit des deux côtés; 135 feuillets subsistants, dont beaucoup sont restés blancs (notamment les f°77-118); chaque feuillet portant plusieurs numérotations, nous avons folioté l'ensemble, au crayon, afin de simplifier et d'uniformiser les références. Ancienne cote: H 156/A.5519.

L'un des côtés du registre a été utilisé comme terrier, et porte des actes, d'ordinaire reproduits intégralement, qui s'échelonnent, sans ordre chronologique, de 1377 à 1671 (f°5r-76r). Le côté opposé porte la liève des rentes et redevances diverses payées au

couvent durant les années 1644-1656 (f°119v-133v).

1) Terrier (1377-1671,f°5r-76r).

Ecriture de la fin du XVe s., et du XVIe s.

Les 4 premiers feuillets portent des fragments de répertoire, et la fin de deux

actes (f°3r,4r), dont le début a disparu.

* 20 juillet 1614, f°5r-6r: sentence du Juge ordinaire de St-Junien, condamnant Jean Reys, et Jacques Berthet "le Jeune", "painctre", à payer au couvent les arrérages de la rente annuelle assise sur une pièce de terre et de vigne; rente instituée par feu Léonard (Chabroudi?) le 5 juin 1566, pour la célébration annuelle d'une vigile et grand' messe sur l'autel du Crucifix de l'église conventuelle chaque 3 mai. Les f°7-12 sont restés blancs.

* 23 fév.1509 (n.st.), f°13r: vente au couvent, par Pierre Codet l'aîné, fils de feu Jean Codet, et Aymery Codet son fils, et autres, d'une pièce de terre située "au territoire de la ville de Sainct Junien nommée la Pradelle", pour le prix de 8 l. tournois et d'une émine de seigle. La communauté est représentée par 7 religieux: Jean Codet, docteur en théologie; Jean Le Masson, docteur en théologie également; François Ailhaud, Gafdien; Martial Trapas, Pierre Chambeau, Pierre Bertrean (ou Bertheau, voir ci-dessous) et François Estiene.

* 2 mars 1509 (n·st.), f°14r: vente au couvent, par François Codet, meunier, d'une pièce de terre ou jardin, sis au territoire de la Pradelle, pour le prix de 8 l. tournois et d'une émine de seigle. Les religieux présents sont: François Ailhaud, Gardien; Jean Lemasson, licencié en théologie; François Estiene; et quelques autres. Témoins: Junien

Dechaleys et Antoine Rigaud.

Entre les f°14 et 15, un feuillet intermédiaire a disparu presque complètement; le f° 15r ne porte plus qu'une fin d'acte, dont le début figurait au verso du feuillet disparu.

* 23 ou 24 août 1497, f°16: vente au couvent, par Pierre Gendre, et Jeanne Chevalier son épouse, d'un pré situé près de St-Junien, pour le prix de 20 l. tournois. Les religieux sont représentés par un seul d'entre eux, Jean Codet, docteur en théologie.

* 23 avril 1509, f°17: donation aux religieux, par Martial Thamoyneau, prêtre, d'une rente annuelle d'un setier de froment, perçue sur le moulin de Pergros (aujourd'hui Moulin-Pelgros, voir supra, p.55), près de St-Junien, à charge pour les Frères de célébrer un anniversaire chaque 11 mai. Sont présents les mêmes religieux que ci-dessus (23 fév. et 2 mars précédents), parmi lesquels Jean Codet.

Une copie informe (XVIIe ou XVIIIe s.) de cet acte figure sur un feuillet volant dou-

ble inséré entre les f°17 et 18.

- * 24 avril 1377, f°17v-18r: fondation en faveur du couvent, par Martial Bastier, d'une rente annuelle sur une maison sise dans la rue du Chapellot. La communauté est représentée par: André Sénac, Gardien; Géraud Audey, Lecteur; Jean de B(V)aux et Pierre Chavalier.
- * 22 août 1509, f°18: donation au couvent, par Thomas Bertrand, prêtre, d'une rente de 12 d. assise sur des oseraies ("vimenères") situées près de la Vienne. Le f°19 est blanc.
- * 2 fév.1511 (n.st.), f°20: reconnaissance concernant la rente sur le moulin de Pergros (voir ci-dessus). Religieux énumérés: Jean Codet, docteur en théologie; Jean Lemasson; Martial Trapas, Gardien; Jean Pasquier, François Ailhaud, Pierre Bertheau; etc. Le texte a été barré de deux traits croisés. Le f°21 est blanc.
- * 25 avril 1511, f°22r: reconnaissance, par Louis Reys, dit Thinon, drapier, au profit du couvent, pour la moitié d'une rente de 25 s. tournois assise sur une maison située dans la rue "par laquelle l'on va de la Croix de Landeys a la grant eglise de Sainct Junien". Au-dessous, une copie XVIIe ou XVIIIe s.; autre copie du même acte sur une feuille volante insérée entre les f°21 et 22.

* 26 janv.1513 (n.st.), f°23r: reconnaissance, par Junien Thamoyneau, prêtre, et son frère Georges, au profit du couvent (représenté par le P. Jean Codet, syndic), pour une portion de rente de 5 s

portion de rente de 5 s.

- * 14 sept.1508, f°24r: reconnaissance pour une rente de 5 s., par (Séverine Barguere?), veuve de Jean Thamoyneau, dit Juge, et Pierre, dit Penot, son fils. Mention de Frère Jean Codet.
- * 18 juin 1513, f°25r-27v: accord entre le couvent et Pierre Vignon, fils de Jean Vignon, marchand, relatif à une rente de 25 s. 2 d. tournois perçue par les religieux sur une maison sise en ville, rue "estant davant la halle ou bouscherie de lad· ville". Onze religieux sont énumérés: Jean Codet; Jean Le Masson, "licencié en icelle faculté" (?); Jean Pasquet; Martial Trapas; François Ailhau; Pierre Breteau; Clément Eyrault; Léonard Audiey; Pierre Chambeau; Junien (Colver ?); François (Estienes ?).

* 22 avril 1515, f°28r: reconnaissance au profit du couvent, par Jean Dupuy, sergent de la vicomté de Rochechouart, pour une rente d'une émine de froment assise sur une te-

rre du village du Puy-de-Valette (commune de St-Junien).

* 8 fév.1507 (n.st.), f°28v-29v: échange entre Jadme, dit Jadmenet Queyroy, meunier, et sa fille Guillaumette Feurière, d'une part, et les religieux d'autre part, portant sur un verger situé au terroir de la Font des Orts; le verger en question est cédé aux Frères qui, de leur côté, cèdent un jardin ("ort") sis au Mas Vicontau; le verger ayant une valeur supérieure, les religieux payent en plus la somme de 11 l. tournois. Neuf religieux, tous prêtres, sont énumérés: Jean Codet, docteur en théologie, Gardien; Jean Le Masson, licencié, Lecteur; Jean Pasquet; François Ailhau; Pierre Breteau; Léonard Audrey; Pierre Chambeau; Junien olyer; François (Estiner ?). Témoins: Heliot Chevalier, laboureur; Jean Dubant, cordonnier; Jean Ailhau, charpentier.

* 28 fév.1507 (n.st.), f°30: vente au couvent (mêmes religieux), par le meunier susdit, d'un jardin ("ort") de 8 cartiers de terre, sis au Mas Vicontau, confrontant "au pré dud. couvent", pour le prix de 60 s. tournois. Témoins: Guilhem Delestan, laboureur; Guilhem Conty "Rodyer", demeurant à Montgenis (commune d'Oradour-sur-Glane, arrond. Roche-

chouart, canton St-Junien).

* 3 janv.1507 (n.st.), f°31: fondation, par Guillaume d'Eymoutiers, seigneur de Fraysses, d'une rente d'un setier de châtaignes sur une châtaigneraie située près de St-Junien, sur les fossés de ville (?), à charge pour les religieux de célébrer un anniversaire à ses intentions et à celles de ses parents inhumés au couvent. Douze religieux et un novice sont énumérés: Jean Codet, docteur en théologie, Custode du Limousin; Jean Travailhe, Gardien; Aymeric Codet; Jean de Verusia; Jean Pasquetit, Lecteur; Jean Pradeau; Jean Printipault; Jean Chambeau; Jean Lamyc; Jean Belou; et François Ailhaud; tous prêtres; Jean de Boysse, diacre; Guillaume Javerlhac, novice. Témoins: Etienne de Magnac, licencié es lois; Guillaume de Boysse; Etienne Trotaud, charpentier; Pierre Trotaud, du lieu de La Lande (commune de St-Martin-de-Jussac, arrond. Rochechouart, canton St-Junien)

* 21 mai, 1491 ?, f°32r (acte inachevé): vente aux religieux d'une émine et demi de châtaigneraie (?). Douze Frères, dont onze prêtres, sont énumérés: Jean Codet, maître en théologie, Gardien; Jean Travailhe, Lecteur; Aymeric (...); Jean Lemasson ("Lathomi"); Jean de (...)nhia; Martial Trapas; Jean Chambeau; Jean (...); François Ailhaud; Guillaume Verlhac; Jean de Chasau(...); tous prêtres; et Pierre Breteau, clerc. Témoins:

Pierre Sadat, et Jean Prat, alias Mingau, laboureurs. Le f°33 est blanc.

* 11 mars 1516 (n.st.), f°34: vente au couvent, par Jean Ailhau, chapelier, et Catherine Boyece son épouse, de: 13 cartiers de terre, confrontant au chemin de St-Junien à Fayolles; et d'une portion de chemin; le tout pour le prix de 8 l. tournois. Parmi les 9 religieux énumérés, on trouve: François Estiner, Vicaire; Jean Le Masson, licencié en théologie; Jean Pasquet, Martial Trapas, François Ailhaud, Pierre Chabeau, Junien Lolyer, Pierre Breteau. Parmi les témoins, Junien Peyrissac, laboureur.

* 4 avril 1516, f°35: vente au couvent (mêmes religieux), par Antoine (Joinut ?), meunier, et Jeanne Dubreuil son épouse, de 24 quartiers de terre et de jardin, situés à Pradelle, pour le prix de 13 l. tournois. Témoins: Jean Ailhau, charpentier; Guilhem Dabeau,

fils de Pierre Dabeau; François Espiart, fils d'autre François.

* 24 avril 1516, f°36: vente au couvent, par Françoise Dubreuil, fille de feu Léonard Dubreuil, d'un jardin de 12 cartiers de terre, au lieu de la Pradelle, pour le prix de 6 1. 10 s. Onze religieux sont énumérés: Jean Codet, Custode; Jean Le Masson; Jean Populi, Lecteur; Jean Pasquet, Martial Trapas, François Ailhaud, Pierre Breteau, Clément des Eyraulx, Pierre Chambeau, Junien Lolyer et François Estiner.

* 30 mai 1516, f°36v-37r: vente au couvent, par Jean Ailhaud, charpentier, et Catherine Boyer son épouse, de 22 cartiers de terre situées à la Pradelle, confrontant au chemin de St-Junien à Fayolles, pour le prix de 11 l. tournois. Mêmes religieux que pour l'acte précédent, plus Jean Vesnau (et Jean Lathemy ?; celui-ci est-il le même que Jean Le Mas-

- * 15 mai 1512, f°38: reconnaissance au profit du couvent, par Pierre Manerbe, pour une rente de 5 s. tournois restée longtemps impayée; Manerbe s'engage à verser chaque année 6 s. 6 d. Témoins: François Audien et Pascal Rouffeu, de la paroisse d'Excideuil "aupres de Chabanoys" (Exideuil, Charente, arrond. Confolens, canton Chabanais). Le texte a été barré.
- * 8 fév.1518 (n.st.), f°38v-39r: reconnaissance au profit du couvent, par Pierre de la Vigne, laboureur, et son épouse, Françoise (Pouyegrage?), pour une rente de 5 s. sur une maison sise près des murailles de la ville, sur la rue par où l'on va au "treuil" des religieux de l'abbaye de . Témoins: Simon Hugon et Guillaume Charauton, labou-
- * 6 mai 1518, f°40r: reconnaissance au profit du couvent, par Pierre de la Roche et Ay -mery Peytavyn, du lieu de Pressac, paroisse de St-Christophe (Pressac, commune de St-

Christophe, Charente, arrond. et canton de Confolens), pour une rente de 10 s., sur une terre au même lieu?

* 9 oct.1529, f°40v: reconnaissance par Martial de la Roche, pour une rente de 10 s. sur une terre au susdit village de Pressac (la même que ce-dessus ?)?

* 9 janv.? 1519 (n.st.), f°41r: vente au couvent (F. Jean Codet, docteur en théologie)

, par Bernard Peyrissac, d'une rente de 7 s. 6 d. Texte barré.

* 31 janv.1519 (n.st.), f°42r: vente au couvent (même religieux), par François Bayet, boucher, fils de feu Berthon Bayet, lui aussi boucher, d'un verger d'environ 20 cartiers, sis au terroir de la Pradelle, pour le prix de 20 l. tournois. Témoins: Laurent Boyer, cordonnier; Penot Chambort; et plusieurs autres.

* S.d., f°43r: fondation, par Pierre Montgon, notaire.

* 17 mai 1519, f°44r: reconnaissance au profit du couvent, par Hugues de la Porcherie

, prêtre de St-Junien, pour une rente de 12 d. sur un jardin situé au Chambon.

- * 16 nov.1521, f°45r: reconnaissance au profit du couvent, par Clément et François Dupuy, frères, du village de Vallette, sur la paroisse St-Pierre de St-Junien (probablement le Puy-de-Valette), pour une rente d'une émine de froment assise sur une terre du dit village.
- * 14 déc.1531, f°46r: vente aux religieux (représentés par F.Louis Ymberty, docteur en théologie), par Junien des Eyraux dit Marteau, mercier, et son épouse, Jeanne Berthet, d'un verger situé à la Pradelle, contenant environ 25 quartiers de terre, attenant à la vigne du couvent, pour le prix de 100 s.

* 27 juillet 1536, f°46: acte concernant le paiement de l'achat ci-dessus.

- * 6 fév.1532 (n.st.), f°47r: fondation au profit du couvent, par Bertrand (Lorrer ?), prêtre, d'une rente de 7 s., assise sur un verger au Mas "de las Sailhas", à charge de la célébration d'un anniversaire.
- * 29 août 1534, f°47v: reconnaissance, par Junien (Chavard ? Charrier ?), marchand, d' une rente de 5 s. sur une maison située rue de Sallert. Le f°48 est blanc.
- * 5 avril 1535, f°49r: vente au couvent, par Guilhem Dupuy de Valette, et Marguerite de Bondaus son épouse, d'une vigne près de St-Junien, pour le prix de 4 1.?

* 1541 ?,11 janv.,f°49v: fondation d'une rente.

* 2 mai 1554, f°49v-50r: vente aux religieux (représentés par leur Gardien, Pierre Hugon), par Jean Mercux, dit le Grand Quantux, habitant faubourg du Pont-Levis, d'une rente de 2 setiers de froment, pour le prix de 26 l. Rente assise sur les vignes et terres du vendeur, sises à St-Amand. Parmi les témoins, figure Jean Le Masson, dit de la Ville. Texte barré.

* 24 nov.1555, f°50v-51r: reconnaissance au profit du couvent (représenté par le même Pierre Hugon), par Pierre Aultier, du lieu du (Petit ?) Saleys, paroisse St-Pierre de St-

Junien, pour une rente de 6 boisseaux de froment. Plusieurs signatures.

* 17 mars 1556 (n.st.), f°51v-52v: bail à cens, pour dix ans, d'un pré appartenant au couvent, situé au Mas Pomyer, d'une superficie de 4 journaux environ, "joignent d'une part au fleuve de Vyenne, d'autre au chemyn tendent du bourgt de St Brice a la chappelle Notre Dame du Pont en la presente ville a main senextre..." Le bail est passé entre la communauté d'une part, et deux laboureurs, Jacques Baigueys et Philippon (Domyer?), d'autre part; une redevance annuelle de 8 l. 10 s. tournois est prévue. Onze religieux, tous prêtres, sont énumérés: Pierre Dupré, Gardien; Pierre Hugon, Lecteur; Jacques Dubant (ou Dubanc); Robert (Seard?); Victurnien Merlin; François Chabrouls; Pierre (des...); Guillaume Chambeau; Pierre Duchesaubeney; Hilaire Chaboudie; Berthon Dupont. Témoins: Jean Palier, filassier, et Heliot Peyrreynet, laboureur.

* 8 oct.1556, f°53r-54r: vente au couvent, par Etienne Roque, laboureur, habitant au village de Prat Saleys, paroisse St-Pierre de St-Junien, d'une rente d'un setier de froment sur une pièce de terre labourable située au dit village, lieu-dit (Cheyron?), pour le prix de 14 l. tournois. Le texte est barré. Une partie des noms des religieux présents à l'acte précédent se retrouve ici, entre autre celui de Pierre Hugon, Vicaire.

* 13 déc.1556, f°54v-55v: reconnaissance, par les frères Charron, d'une rente de 15 s.

sur une maison à St-Junien. Voir plus haut, 15 H.1, n°8 (cf. p.54).

* 2 mai 1559, f°56r: reconnaissance au profit du couvent, par Denis (Mothon ?), marchand gantier, pour une rente de 2 s. sur un jardin situé "en las Pelladas", terroir de St-Junien. Six religieux sont énumérés: Pierre Hugon, Gardien; Pierre Trappes, Lecteur; Jacques Debanc; François Chabrou; Pierre de (Verg...?); et Guillaume Chambeau.

* 14 déc.1559, f°56v-57r: constitution de rente au profit du couvent, par Jean (Primsame?), écuyer, seigneur de Pleau (commune de Janailhac, arrond. Limoges, canton Nexon): 5 s., à charge de célébrer un anniversaire. Huit religieux sont énumérés: Pierre Hugon, licencié en théologie, Gardien; Jacques Dubanc; Victurnien Merlin; François Chabrouls; Pierre Trappes; Guillaume Chabeau; Pierre Duchesaubeneys; Berthon Dupont.

* 4 fév.1560 (n.st.), f°57v-58r: reconnaissance au profit du couvent, par Léonard Pénicaud, marchand, habitant du "molin a papier jadys apellé le molin Falyt", pour une ren-

62



te de 10 s. tournois, à charge pour les religieux de célébrer deux services. Sept religieux, dont six prêtres, sont énumérés: Pierre de Trappes, "Vicayre ansien de feu Pierre Hugon Gardien"; Jacques Dubanc; Victurnien Merlin; Pierre des Vergnes; Guillaume Chambeau et Pierre Duchesaubeneys, prêtres; et Junien Ogier. Témoins: Guillaume Chevalier

de Chuly; Pierre Ogier le Jeune, barbier.

* 23 fév.1560 (n.st.), f°59: donation au couvent, par un religieux de la communauté, Guillaume Chambeau, prêtre, d'une vigne lui appartenant, d'environ une septerée, située au lieu-dit "de las Versanas"; "et ce pour les agreables plaisirs et services a luy faixt faictz et donnés par lesd. Religieulx et couvent, et affin qu'ils soyent tenuz prier Dieu pour le salut de son ame, en esperance de plus grands plaisirs recepvoir". Huit confrères du donateur sont présents: Pierre Trappes, Lecteur; Victurnien Merlin, Jacques Dubanc, François Cheboudit, Pierre des Vergnhes, Pierre Duchesaubeneys, Gabriel de Gailh et Berthon Dupont.

Entre les f°59 et 60 est insérée une feuille volante double portant une copie XVIIe

s. de l'acte ci-dessus.

* 25 fév.1560 (n.st.), f°59v-60v: donation au couvent, par Joseph Chambeau (du village de La Boutaudrie, paroisse de Brillac; Charente, arrond. et canton de Confolens), d'un jardin lui appartenant, situé au lieu-dit "de las Versanas", d'une superficie d'environ une quartelle; donation faite avec le consentement du P.Guillaume Chambeau, son frère, de Marion Massias veuve de Jean Le Bloys, et de Jacques Le Bloys son fils (avec référence à un acte du 11 déc.1556). Le jardin en question, qui confronte d'un côté aux vignes du couvent, est offert aux religieux pour que ceux-ci "soyent tenuz prier Dieu pour le salut de son ame et de ses feuz parens amys trespassés, que pour les plaisirs et agreables services a luy faictz et prestés par led. Couvent et Religieux..." Sont présents les mêmes religieux que ci-dessus.

* Fév.1560 (n.st.), f°60v: reconnaissance au profit du couvent, par Junien Delaleu le Jeune (=le notaire rédacteur et signataire de nombreux actes de ce terrier), pour une rente annuelle de 5 s. servie en échange d'une messe annuelle, avec vigile, à la fête de

S.Mathieu (=21 sept.)

* 27 mai 1573, f°61: sentence du Juge ordinaire de la ville et baronnie de St-Junien, rendue en faveur du couvent, ordonnant à François Delabesse de payer aux religieux la rente de 2 s. assise sur un jardin situé au lieu-dit "de las Pelladas", rente chargée d'un anniversaire. Référence est faite à un testament du 30 juin 1553. Voir aussi l'acte du 2 mai 1559, f°56 r (voir supra.p.61).

acte du 2 mai 1559, f°56 r (voir supra,p.61). Le f°62 est blanc.

* 23 fév.1562 (n.st.), f°63: reconnaissance au profit du couvent, par Jean Dupuy, dit
"Mene Joy", par autre Jean Dupuy, dit "Patalot", son frère, et par un 3ème Jean Dupuy, dit
"Terien", laboureurs du village du Puy, sur la paroisse St-Pierre de St-Junien, pour une
rente d'un boisseau de froment assise sur la moitié d'un pré (?) de ce village, lieudit "la Coste des Cordeliers". Plusieurs signatures figurent au bas de l'acte.

* 18 mars 1562 (n·st.), f°64: reconnaissance au profit du couvent, par Martin Dupuy, habitant du village susdit, propriétaire de l'autre moitié du pré ci-dessus; même rede-

vance. Plusieurs signatures également.

Le feuillet qui se trouvait entre les actuels f°64 et 65 a disparu; il n'en subsiste

que la bordure intérieure (dans le sens de la hauteur).

* 9 déc.1564, f°65r-66r: accord relatif à une rente de 10 s., chargée d'un obit, assise sur une maison (située rue Choulet, alias du Pont-Levis,?), conclu entre la communauté, d'une part, François de Rabiers, drapier, Berthon Delabesse, ancien et nouveau propriétaires de la dite maison, d'autre part. Six religieux sont énumérés: Pierre de Trappes, Gardien; Jacques Dubant, Pierre des Vergnhes, Gabriel de Guailh, Berthon Dupont, Pierre Benedicti (Benoît?). Diverses signatures figurent au bas de l'acte, dont celle de plusieurs religieux: Trapis, Gardien, Dubant, Benedicti.

* 14 déc.1564, f°67: échange entre le couvent (représenté par les mêmes religieux que ci-dessus) et Jacques Queyroix, marchand. Les religieux cèdent une vigne et jardin situés au "Mas...de las Versanas", et reçoivent une autre vigne et jardin situés au "Mas...de la Pradelle"; chaque terrain est d'une superficie d'une septère environ. La vigne de la Pradelle cédée aux Frères confronte à une vigne appartenant déjà à ceux-ci, et au chemin conduisant de St-Junien à Fayolles. On relève, entre autres signatures de religieux, celles de: Trapis, Gardien; Jacques Dubant; Benedicti; Gabriel de Gail.

* 14 avril 1567, f°68r-69v: accord entre le couvent et Mathieu Fregeaud, fils de feu Jean, maçon (et laboureur?), demeurant au village de Plaud, sur la paroisse de St-Junien (à quelques kms au N.O. de la ville), relatif aux arrérages d'une rente de 7 l. tournois, assise sur des terres situées sur ce village, et qui est due aux religieux. Ceuxci tiennent quitte Mathieu de sa dette, moyennant le versement par celui-ci de 6 écus soleil, et réduisent la rente à 6 l. tournois. Six religieux sont énumérés: Jacques Dubant, Gardien; Pierre Trapis, Lecteur; Pierre des Vergnes; Pierre Duchasaubeneys; Gabriel

de Gailh; et Robert Chauveau (ou Chaubeau). Parmi les témoins, François Singareau. Texte barré.

* 5 mai 1566, f°70r-71r: donation au couvent, par Léonard Chabrou, marchand drapier, d'une rente de 10 s. assise sur une vigne située au Mas Vicontaut, à charge de célébrer chaque année, les 3 et 4 mai (vigile et fête de Ste Monique, mère de St Augustin), une vigile suivie d'une messe à l'autel du Crucifix, dans l'église conventuelle, devant la sépulture de François Chabrou, prêtre, oncle du donateur. Religieux énumérés: Pierre Trappes, Gardien; Jacques Dubant; et Pierre des Vergnhes.

* 18 fév.1569, f°72r-73r: donation au couvent, par Pierre Soury, prêtre, d'une vigne, située au "Mas de Rochebonne". Religieux présents: Jacques Dubanc, Gardien; Pierre de Tra-pes, Lecteur; Pierre Duchazaubeneys; Jean Garreau, licencié en théologie; Robert Chambeau ("Chambelli"). Témoins: Bernard du Fourt l'aîné, Jean du Fourt, Louis (Meriguel?), laboureurs; Guillaume Simon, chanoine, et Jean (Bompuy?), prêtre, qui signent tous deux

deux au bas de l'acte.

* 28 oct.1586, f°74r: donation au couvent, par Jacques Pénicaud, "père spirituel" de la communauté, d'une rente annuelle de 4 écus soleil, à charge pour les religieux de célébrer: chaque lundi, à 7 h du matin, une messe, avec sonnerie de cloche; et deux services, l'un le jour de son décès, l'autre six mois après. Il s'agit ici d'un extrait de testament, signé de l'intéressé lui-même.

* 12 janv.1598, f°74v: extrait du testament de Jacques de Rousseau, notaire royal. Il fait remise à la communauté de 15 setiers de seigle qui lui sont dûs par celle-ci comme reliquat de ses gages de syndic du couvent. Il lègue à ce dernier une rente de 15 s., à charge pour les religieux de célébrer un anniversaire, et de poser "un escusson"

dans le choeur de leur église.

* 15 mai 1628, f°75r: reconnaissance au profit du couvent, par Junien Courren, marchand gantier, pour une rente de 5 s. tournois assise sur sa maison, située Grand'Rue de Sallert. Mention du P.Pierre Degans, Gardien (63). Il est fait état de la reconnaissance du 29 août 1534 reproduite au f°47v (voir supra, p.61).

* 19 mars 1629, f°75v: reconnaissance au profit du couvent, par Junien Pouillot, marchand, d'une rente de 10 s. tournois assise sur le village de Maziéras (commune de St-

Junien).

* 27 janv.1671, f°76r: extrait du testament de Jacques Martial, marchand du faubourg de la Voye du Pont. Il lègue au couvent une rente de 3 l. assise sur sa métairie du village de Béchemoure (commune de St-Martin-de-Jussac, arrond. Rochechouart, canton St-Junien); rente amortissable moyennant la somme de 60 l. Condition: la célébration d'un service perpétuel le jour anniversaire de son décès.

Principaux notaires ayant transcrit les actes de ce terrier: un ou deux Codet (dont Etienne; f°13-45); Vincent (f°40v); Delaleu (deux, semble-t-il, dont Delaleu "le Jeune"; f°46-61,70-71); Maisondieu (f°63 suiv.,75); Singareau (f°65-66,68-69,72-73); Massias (f°76).

Insérée entre les f°38 et 39, la copie XVIIIe s. d'une pièce de procédure datée du 8 fév.1594, concernant un litige entre le couvent et Pierre Labesse, drapier, portant sur le paiement d'une rente de 10 s. assise sur une maison de la rue du Pont-Levis.

2) Liève (1644-1656; f°119v-133v).

* Fixé entre le contre-plat inférieur et la feuille de garde, un extrait ou analyse de l'accord passé le 4 mai 1474 entre la communauté et les Vicomtes de Rochechouart, représentés par Jean Bérengier, Juge de la Vicomté. L'accord porte sur le paiement aux religieux d'une rente annuelle de 10 l., à charge pour ceux-ci de célébrer chaque semaine, les lundi, mardi, mercredi et vendredi, quatre messes "hautes", suivies d'une "absolution" pour les trépassés; en outre, les Frères doivent célébrer un service "general et solennel" aux Quatre-Temps, à chaque premier lundi de Carême, chaque 7 janvier, chaque jeudi après Pâques et chaque 16 mai. Mention est faite de "l'approbation du Provincial des F.F.Mineurs de la Province de Guiene". Cet extrait est daté du 1er mai 1647.

* F°134v: notes concernant le droit d'usage de la communauté dans la forêt de Brigueil (analyse d'actes,8 août 1645-8 juin 1649). Il y est fait état de l'enregistrement,à Paris, des titres du couvent relatifs à ce droit. Mention, également, de l'enregistrement à Paris, le 29 mars 1645 du l'hitre de l'invention.

trement, à Paris, le 28 mars 1645, du "titre de l'insantie et vol de ce Convent". La forêt de Brigueil existe toujours, à l'est de la localité de ce nom.

* Titre de la Liève (f°133v): "La Liesve que le Pere Mandinau (64) a faict du revenu de la mezon de ceans par le Comandement du Rd Pere Deschamps Gardien".

* On retrouve dans cette liève divers noms déjà relevés dans les registres précédents. Signalons, entre autres:

- f°133v,août 1644;M. de Puy Gaillard,6 setiers de seigle pour l'obit fondé par Mme Durepaire; le marquis de St-Victurnien,10 setiers de froment et 10 setiers de seigle,plus 100 s. en argent,pour la fondation faite par les seigneurs de Rochechouart; M. de St-Christophe,3 setiers de froment et autant de seigle,pour la fondation faite par Mme Dutail,en échange d'une messe des morts chaque vendredi;

- f°133r, même date: Jacques Allegrand, 2 boisseaux de froment; Jean Rigaud et Léonard Matias, autant, pour une vigne au Mas de Roussouleix (Rigaud doit en outre 4 s. 6 d. sur sa maison); Simon Périgord, 15 s. de rente foncière sur sa maison de la rue Charretière; Emery Graterole, 12 l. "comme tenant les moulins a papier" (fondation Péni-

caud, messe basse chaque lundi).

* Liève de 1644 (période août-sept. notamment): f°133v-131r.

* Liève de 1645: f°130. Sont mentionnés, entre autres: la vigne de Roussouleix; deux pressoirs; deux maisons de la rue Charretière; la maison du Pont-Levis (la seconde à main droite "entrant au Pont Levis"); le village de Chez Sadry; des moulins; le village du Petit-Boisse; etc.

* Liève de 1646: f°129. - Liève de 1647: f°128v. - Liève de 1648: f°128r.

* Liève de 1649: f°127v-125v. Mention des "moulins de Pergros" (f°126v).

* Liève de 1650: f°125v-124v. Sont mentionnés, entre autres: le village du Bois-aux-Boeufs; le moulin de Pergros; une terre "proche de l'Homme du Bois" (L'Homme-du-Bost, commune de St-Junien); le village du Dognon (commune de St-Martin-de-Jussac); la "Coste des Frères"; la maison du maître chirurgien Jean Sire, dans la rue du Pont-Levis, devant la "Croix du Minage".

* Liève de 1651: f°124v (renvoi aux années suivantes).

* Liève de 1653: f°123. A signaler, entre autres: 2 boisseaux de froment sur "la Coste des Freres"; 1 setier de froment sur le moulin de Pergros; 2 boisseaux de froment sur la vigne de Roussouleix; autres 2 boisseaux de froment sur une autre vigne du même lieu; 20 s. sur une maison de la rue du Cimetière; 10 s. sur un pressoir dans la rue du Chapellot; 12 l. de rente obituaire due par Dame Dubanc, veuve d'Aymeric de Graterolles, sur une métairie et un moulin à papier; 26 s. sur une maison de la rue Charretière; 12 s. de rente sur une maison du faubourg du Cimetière; 25 s. sur une métairie du du Bois-aux-Boeufs; 30 s. pour un bois; 12 s.6 d. sur une maison de la rue de Landeix; dautant sur une autre maison de la même rue; etc.

* Liève de 1654: f°123r-122v. Rien pour 1655, semble-t-il. Liève de 1656: f°122v

-120r.

* F°119v, analyse d'un contrat de fondation en date du 27 déc.1654: Charles Plument (?), écuyer, sieur de Baillac (ou Balliac) et Bertrandie, habitant de Taignat (?), a fondé une rente obituaire de 20 l., à charge pour les religieux de célébrer 20 messes par an (4 grandes et 16 basses).

==== 15 H.Cordeliers de St-Junien,5.

Cordeliers de St-Junien. Terrier du couvent pour les années 1641-1661. Registre petit in-fol., recouvert de parchemin, formé de 2 cahiers; 124 p. utilisées. Titre figurant sur la couv.: <u>Terrier ou Reconnoissances des Rentes dues au Couvent des Cordelliers de St Junien</u>. Ancienne cote: H 157/A.5520.

a setier de froment sur le soulie de

Une partie du registre est constituée d'actes primitivement établis sur ces feuillets volants, qui ont ensuite été réunis et insérés dans un cahier; le regroupement de certains de ces documents est malheureusement défectueux: il faut "sauter" plusieurs feuillets pour trouver la suite de certains actes. La couverture, en parchemin, pro-

vient d'un document réutilisé, et porte un fragment d'acte du XVIIe s.

Le registre regroupe au total 44 actes, dont 34 sont des reconnaissances; la plupart ont été établis par le notaire Aillaud. Une table de ces documents figure sur le premier feuillet, non numéroté, du registre. Dans les marges des feuillets, on trouve fréquemment des notes et même des lièves concernant les propriétés correspondantes (XVIIe -XVIIIe s.).

De 1641 à 1657, Gabriel Hugon l'aîné, apothicaire, apparaît comme syndic du couvent.

* 25 sept.1641, p.1-3. Reconnaissance, par Jacques Martial, Jacques Helies et Etienne
Fillioux, marchands drapiers, Antoine Broussaud, vigneron, et Simon Ogier, maître chirurgien, pour 4 maisons contigües dans la rue Charretière, sur lesquelles les religieux
perçoivent une rente de 35 s. 8 d., en vertu de la fondation du vicomte de Brigueil. Parmi les témoins: Jacques Martial fils, aussi marchand drapier, et Junien Dubanc, "foulon

à draps".

* 29 sept.1641,p.4-6. Reconnaissance, par Jean Dupuy, fils de feu François Dupuy, marchand gantier, pour une maison rue des Charretiers (14 s. 8 d. de rente) (même fondateur). Témoins: Léonard Teilhet, maître chaudronnier; Martial Fourgeaud, laboureur du village de Jaraffy (commune de St-Junien).

* Même jour, p. 6-9. Reconnaissance, par Martial Paignoux le jeune, charpentier, et Anne Aupetit son épouse, pour une maison et un jardin dans la rue Charretière (26 s. de rente; même fondateur). Témoins: Junien Senergond, marchand gantier; Léonard Symon, "escol-

lier", fils de feu autre Léonard.

* 30 sept.1641,p.9-12. Reconnaissance,par Jean Rigaud, "fournier" (boulanger),pour: une maison dans la "Grand Rue de la Voye du Pont",4 s. 8 d. de rente; et une vigne au Mas de Roussouleix,confrontant au chemin de St-Junien à Château-Gaillard (commune de St-Junien) "sur main droite",2 boisseaux de froment. Témoins: Jean Bourdon, vigneron, et Léonard Jouvy, marchand gantier.

* Même jour, p. 12-14. Reconnaissance, par Marguerite Bardet, veuve de Gabriel Hugon, pour une maison dans la Grand'Rue de la Croix de Landeix du Cimetière (12 s. 6 d. de rente; fondation par le vicomte de Brigueil). Témoins: Pierre Aymeric, notaire de St-

Brice-sur-Vienne, et Jean Bourdon, vigneron.

* Même jour, p. 14-16. Reconnaissance, par Mathive Bergeaud, veuve de François Bernard, pour une maison de la rue de la Croix de Landeix du Cimetière (12 s. 6 d. de rente; mê-me fondateur). Témoins: Jean Demarsueil, dit Peynet, laboureur du village de l'Homme-du-Bost (commune de St-Junien), et Lucas Hugon, marchand corroyeur.

* 1er fév.1644,p.16-18. Reconnaissance, par Jean Mercier, dit Vrigilly, "texier" (tisserand), pour une maison de la Grand'Rue St-Pierre, 5 s. de rente. Témoins: Junien Ber-

nard, gantier; Pierre (Esfarces ?), aussi gantier.

* 18 mars 1645,p.18-20. Reconnaissance, par Jean Rougier, meunier, et Jeannette Devalier son épouse, pour une maison de la rue de Landeix du Cimetière (20 s. de rente; fondation du vicomte de Brigueil). Témoins: Laurent Symon, prêtre, chanoine de la Collégiale; Jean Dubanc, marchand corroyeur.

* 22 mars 1645,p.20-22. Reconnaissance, par Madeleine Codet, veuve de Junien Courend, pour une maison de la rue de Sallert, 5 s. de rente. Témoins: Junien Bernard et François

Bergeaud, gantiers.

* 15 juin 1645, p.22-24. Reconnaissance, par Jacques Duchasaubeneish, laboureur du village du Jaressou, paroisse de Brigueil, pour un pré, dit "de la Font", situé au village de l'Homme-du-Bost, paroisse N.D. de St-Junien, 30 s. de rente. Témoins: Junien Bernard, gantier, et Jean Bourdon, vigneron.

* 1er août 1645, p.24-26. Reconnaissance, par Jérôme Delagrange, marchand gantier, pour une maison dans la Grand'Rue du Cimetière, 7 s. 6 d. de rente. Témoins: Pierre de Gra-

terolle, marchand gantier, et Jean Bourdon, vigneron.

* 14 mars 1647,p.26-28. Reconnaissance, par Martial Maisondieu, marchand corroyeur de St-Junien, demeurant au village de Bussiereix, paroisse de Brigueil, pour une maison de la rue du Pont-Levis, confrontant d'un côté aux murailles de la ville, 10 s. de rente.

Témoins: François Audouard, praticien, et Jean Bourdon, vigneron.

* 7 janv.1647,p.28-30. Reconnaissance, par Joseph Descoutier (ou Descoutis) et Jean Foussier, meuniers, pour une rente d'un setier de froment sur le moulin de Pergros, situé "sur la Rivière de Vienne et un peu au dessoubz l'endroit ou le fleuve de Glane entre dans ladicte Rivière de Vienne". Témoins: Laurent (Lemasson?), marchand, et Michel Négrier, clerc. Voir 15 H.1, n°10 (supra, p.54).

* 14 juillet 1648,p.31-32. Reconnaissance,par Clément Soury,marchand gantier,habitant le faubourg du Cimetière,pour une maison située dans ce faubourg (20 s. de rente; fondation par le seigneur de Brigueil). Témoins: Joseph Bouyer,marchand boucher, et

François Audouard, praticien.

* 20 fév.1650,p.32-34. Reconnaissance, par Guillaume Dupuy, dit Février, laboureur du village du Puy-de-Valette (commune de St-Junien), conjointement avec Etienne du Colombier, également laboureur du même village, pour un bois appelé "la Coste des Frères", même village, confrontant au chemin conduisant de ce dernier au bourg de St-Martin-de-Jussac "sur main droite" (2 boisseaux de froment de rente). Témoins: Clément (Rouche?), maître chapelier; Martial Boisson, "texier" du bourg de Chaillac-sur-Vienne (arrond. Rochechouart, canton St-Junien).

* 8 mai 1650,p.34-35. Reconnaissance, par Guillaume Berthet, maître peintre, pour "certain porche où il y a un puy estant au milieu de sa maison", joignant la rue allant de la Place du Cimetière à la rue du Chapellot "sur main droite faisant le coing d'icelle à lad. Place par le devant" (5 s. de rente). Témoins: Jean Vauzellaud, du village de Sailhac, paroisse de Chaillac (probablement Saillat-Village, actuellement "aggloméré" à Saillat-sur-Vienne, arrond. Rochechouart, canton St-Junien); et Jean Chaboudye, marchand

gantier.

* 18 août 1653,p.35-38. Reconnaissance pour le moulin, avec dépendances, situé au village de Chez Sadriot (Chez-Sadry, commune de Chaillac-sur-Vienne), confrontant au chemin de Rochechouart à St-Junien "sur main droite": 10 s. en argent, 9 boisseaux de froment, 3 setiers de seigle, 11 boisseaux d'avoine, mesure de Rochechouart, et 6 gélines. Re-connaissance faite par: Jean Chaboudye, marchand corroyeur de St-Junien; Louis Vayet, notaire de Chaillac-sur-Vienne; Louis Bernard, arpenteur; Jean Contamine, souchier; Martial Duchazaubenys, laboureur; Jean Sadriot, dit Fantou; Pierre Sadriot, dit Fron; Junien des Vergnes, laboureur; Léonard Duchazaubeneys, laboureur, agissant comme curateur des enfants mineurs de Léonard Sadriot; Antoinette (Magnion?), veuve de Jean Boule, habitants du village de Chez Sadriot. Parmi les témoins: Léonard Symon, notaire?; Jean Pouilhot, fils de Joseph, bourgeois.

* 19 avril 1656,p.38-40. Reconnaissance,par Jean Berthet,fils de feu Aymeric,maître tailleur d'habits,pour une maison et un jardin dans la rue Charretière,alias Dufraisse (26 s. de rente) (fondation du seigneur de Brigueil). Témoins: André Symon et

Pierre (Rege ?).

* 27 juin 1656,p.40-41. Reconnaissance, par Jean Charon, Curé de Javerdat (arrond. Ro-chechouart, canton St-Junien), fils de feu Simon Charon, marchand de St-Junien, pour une maison confrontant du couchant à la rue par laquelle on descend de la Place de la Fon-

taine à la porte du Cimetière (15 s. de rente).

* 5 août 1656,p.41-42. Reconnaissance, par Martial du (Moution ?), sieur du Bourdier, avocat en Parlement, pour: une rente obituaire de 3 l. (deux messes hautes de Requiem avec vigile), assise sur le pré dit "Grand Pré"; et pour une terre, "autrefois vigne", sise au Mas de Roussouleix, confrontant du couchant au chemin de St-Junien à Château-Gaillard (2 boisseaux de froment de rente). Témoins: François Audouard, praticien; Pierre Reys, fils de feu Junien Reys, aussi praticien.

* 6 août 1656,p.43. Reconnaissance,par Jean Pouillot,sieur du Dognon,bourgeois,pour la métairie du "Bois aux Boeufs",située au-delà de la Vienne,paroisse St-Pierre de St-Junien (Le Bois-aux-Boeufs,commune de St-Junien): 25 s. de rente obituaire,à charge pour les religieux de célébrer une messe le premier lundi de chaque mois. Témoins: Jean Surin,notaire,procureur de la ville de St-Junien; et François Audouard,praticien.

* 19 août 1656,p.44-45. Reconnaissance,par Junien Hugon,pour un jardin "appellé Bastide",près de la Porte du Pont-Levis,confrontant du midi aux douves des fossés de la ville: 7 s. 6 d. de rente obituaire,à charge d'un anniversaire. Parmi les témoins,Fran

-çois Audouard, praticien.

* 20 sept.1656,p.45-47. Reconnaissance, par Dame Jeanne de Grateyrolle, veuve d'Etienne Duqueyroix le jeune, pour une rente de 15 s., établie spécialement sur sa maison, au faubourg de la Voie du Pont; rente fondée en vue d'un obit, le 10 oct.1638, par Jeanne Martial, veuve d'Etienne Defayoles, aïeule maternelle du susdit Etienne. Témoins: Simon

Pouillot, sieur des Granges, marchand; et François Derousseau, drapier.

* 22 sept.1656,p.47-50. Double reconnaissance,l'une par Jacques Singareau, avocat en Parlement,l'autre par Berthon Mandineau, marchand, pour une rente obituaire de 20 s. assise sur la métairie du village de Rouchelot, paroisse de St-Brice (Le Rochelot, commune de St-Brice-sur-Vienne). Cette rente, dont chacun paie la moitié, a été fondée le 23 oct. 1574 par Joseph Singareau. Témoins: Pierre (Reys?), fils de feu Junien; Junien (Deus?), vigneron.

* Même jour, p.51-52. Reconnaissance, par Jacques Demaisonnes, notaire, pour une vigne d'environ une boisselée, sise "au Mas appellé Vicontaud": 10 s. de rente, pour une messe

annuelle; rente léguée par Jean Demaisonnes le 20 août 1586. Mêmes témoins.

* 24 oct.1656,p.53-55. "Sentence de Mr le Lieutenant general de Limoges contre Pierre Pacaud ((Pascaud)),gantier,pour payer 20 s. de rante comme pocesseur des biens de Jean Dubanc,cordonnier,sur une vigne au Mas de las Peyrieras". Rente fondée le 21 avril 1574.

* 8 nov.1656,p.55-57. Reconnaissance, par Jean Lamy, sieur de Mazières, bourgeois, pour la métairie située au village de Mazièras (commune de St-Junien), qui confronte au chemin de St-Junien à Confolens: une moitié de rente, 10 s., pour un anniversaire. Parmi les témoins: Léonard Joui ou Jovi, marchand.

* 18 oct.1656,p.57-58. Transport et investiture,effectués par Gabriel Hugon aîné, maître apothicaire,syndic du couvent,en faveur de Guillaume Dupuy,dit Terris,laboureur du village du Puy-de-Valette,de la terre située sur le tènement de la "Coste des Frères",susdit village; le nouveau tenancier verse un droit de lods et ventes de 23 s.4 d.

* 19 fév.1657, p.59-60, et r° du dernier feuillet. Acte, passé à Oradour-sur-Glane, concernant le paiement de la rente de 6 setiers de blé-seigle constituée, en vue d'une meste hebdomadaire, en faveur du couvent, par Marguerite de (Gais ? Gain ?), veuve de Melchior de (Blonc ?), seigneur de Beaupuy, etc., à la date du 4 nov. 1583 (l'acte de fonda-

tion, précise-t-on, est "exhibé" par le P.Gabriel Mandineau). Acte passé entre les religieux, d'une part, Jean de (Lescours?), seigne r de Puy-Gaillard, Le Repaire, et autres

lieux, et son épouse, Anne-Marie, d'autre part.

* 17 nov.1656, p.61-63. Reconnaissance, par Aymeric Ogier, maître chirurgien, et Clément Hugon, marchand, ainsi que par Anne Gendraud la jeune, leur belle-soeur, pour une vigne et une terre situées au Mas de las Versanas, d'une superficie de 3 séterées (10 s. de rente annuelle, fondée le 24 avril 1583, pour un anniversaire). Témoins: Pierre Reys, fils de feu Junien; Pierre Gaillard, laboureur du village de Chaumeys, paroisse de Chaillac (Chaumeix, commune de Saillat-sur-Vienne).

* 30 nov.1656,p.63-65. Le syndic du couvent, Gabriel Hugon aîné, maître apothicaire, investit Jean Duchasaubeneys, fils d'Aymeric, drapier, d'une maison sise dans la rue Charretière et achetée le 5 avril précédent; investiture faite pour le prix de 20 l. Témoins: Antoine (Soudegon?), marchand gantier; et Mathias Chabareau, laboureur du village de Jussac (commune de Cognac-le-Froid, arrond. Rochechouart, canton St-Laurent-sur-

Gorre).

* 3 mars 1657, p.65. Reconnaissance, par Hippolyte Allegrand, sieur de Lagrange, pour un "plassage ou basse cour dans laquelle a esté autrefois un pressoir avec un jardin", le tout situé près de sa maison de la Croix de Landeix, confrontant du midi à une ruelle "appellée de Chez Merliere" (10 s. de rente; fondation du seigneur de Brigueil). Té

-moins: Pierre Rey, fils de feu Junien, et Junien Dius, vigneron.

* 7 mars 1657,p.66-68. Reconnaissance, par Jean Sire, maître chirurgien, pour: une maison devant la Halle, confrontant du Levant à la rue du Minage, du midi à la rue de Sallert ("faisant le coing d'icelle"), 24 s. 10 d. de rente annuelle et perpétuelle, amortissable pour 25 l.; et une rente obituaire de 7 s. 6 d., fondée le 13 avril

1530, assignée sur la susdite maison. Mêmes témoins.

* 22 avril 1657,p.68 et 82-84. Reconnaissance, par Léonard Teillet, marchand, pour une maison "en la Grande Rue du Cimetière au devant la Croix de Landeys de lad. Rue", donnant sur cette dernière du côté de l'orient (30 s. de rente; fondation du seigneur de Brigueil). Témoins: Pierre Reys (voir ci-dessus); Junien Sadrit, laboureur du village de Saillac, paroisse de Chaillac (Saillat-Village, actuellement "aggloméré" à Saillatsur Vienne).

* 9 déc.1654 et 12 juillet 1656, p.69-77. Deux actes, insérés l'un dans l'autre.

a) Fondation, par Claude Plument, écuyer, sieur de Balliac, le 9 déc. 1654, d'une rente annuelle de 20 1. au profit du couvent, à charge pour les religieux de célébrer 20 messes de Requiem (p.73-76). Religieux présents: Pierre (Norlde?), professeur de théologie, Gardien; Jean Belliquet; Jean Maublanc; Bernard (...), Lecteur de philosophie; Jean Lafon; (...) Jaussous; tous prêtres. Gabriel Hugon, syndic.

b) Sentence de la Cour ordinaire de la Sénéchaussée de Montmorillon, ou assigna-

tion à défaut (12 juillet 1656; p.76-77). Sans intérêt particulier.

Voir une fondation identique, par un membre de la même famille, en 1624 (15 H.1, n°9;

supra, p. 54).

* 4 fév.1654,p.84-86. Reconnaissance, par Léonard Massias, marchand drapier, pour une vigne qu'il possède "à tiltre d'hippotheque", au Mas de Roussouleix, confrontant au chemin de St-Junien à Château-Gaillard (2 boisseaux de froment de rente). Témoins: André Symon, bourgeois; Pierre Chabareau, laboureur du village de Sussac, paroisse de Coignac (Cognac-le-Froid).

* 25 août 1657,p.86-89. Reconnaissance, par Dame Anne Dubanc, veuve d'Aymeric de Graterolles, pour: "un certain moulin à pappier appellé Penicaud", situé "sur la Riviere de Glane"; une métairie appelée "la Grange ches Penicaud, proche dud. Moulin"; le tout sur la paroisse N.D. de St-Junien: 12 l. tournois de rente obituaire, léguée par Jacques Pénicaud le 28 oct.1586 (voir registre précédent, f°74r; supra, p.63). Témoins: Pierre

Reys (voir ci-dessus). Clément Hugon, fils de feu Gabriel.

* 8 sept.1657,p.89-93. Reconnaissance (faite conformément à la sentence du Juge de St-Junien, en date du 8 août précédent; voir plus bas,p.106-113,117-124), par François Dupuy, marchand gantier, et Guillaume Dupuy, papetier, époux de Marguerite de Rousseau (ou Derousseau), pour une vigne "plantée en hortaille", située au Mas Vicontaud, terroir de St-Junien: 10 s. de rente obituaire, fondée par Léonard Chabrou, pour une messe annuelle, le 5 mai 1566 (voir registre précédent, f°70r-71r; supra, p.63). Témoins: Jean Nicaud, notaire; Pierre Reys (voir plus haut).

* 18 nov.1657, p.94-102. Transaction entre la communauté (représentée par son syndic, Hugon, voir plus haut), d'une part, Simon (Malidide?), marchand gantier, et Jérôme Masserat, marchand chapelier, d'autre part, concernant le paiement d'une rente de 3 l. pour 12 messes annuelles, fondée par Jeanne Peyridoune le 15 fév.1547 (n.st.), et assise sur une vigne située au Mas de la Peyrière, confrontant du midi au chemin de St-Junien au village de Fayollas. Cette rente n'avait pas été payée depuis 29 ans. Témoins: Junien Dius,

vigneron; Aymeric Berthet, marchand gantier.

* 10 mai 1661,p.102-104. Reconnaissance, par Jeanne Dupuy, veuve d'Etienne du Coulombier, demeurant actuellement "au Moulin appellé de l'Hospital", paroisse St-Brice (Moulin-de-l'Hôpital, actuellement "aggloméré" à la commune de St-Brice-sur-Vienne), tutrice des enfants de son mari avec Guillaume Dupuy dit "Terrien", laboureur du village du Puy-de-Valette, pour "certain bois et coste appellé la Coste des Freres", situé dans le territoire du village susdit, confrontant au chemin qui conduit de ce même village au bourg de St-Martin-de-Jussac à main droite (rente de 2 boisseaux de froment). Syndic du couvent: Jean Valé, apothicaire. Témoins: Pierre Brigueil; et Jean du Coulombier, meunier, habitant le Moulin-Monjonc (commune de St-Junien).

* 8 août 1657,p.106-113 et 117-124. Sentence du Juge ordinaire de St-Junien, rendue dans le procès opposant la communauté à divers particuliers pour la rente fondée par Léonard Chabrou (voir plus haut).

* 1er sept.1657, p.114-115. Acte concernant la sentence susdite.

NOTES

- (62) Quelques années plus tôt, le P.Baille (ou Baile, Baylle) avait été nommé Lecteur de philosophie et de théologie au couvent de Nontron (1er fév.1642; Othon, Aquitaine, t.4, p.89,632). Par la suite (1663), il devait remplir la fonction de Définiteur de sa Province (AD Hte-Garonne, 120 H.15, n°18).
- (63) Par la suite, le P. Degans devait être Gardien de Brive (1642; Othon, ibidem, p.89, 630).
- (64) Gabriel Mandinau ou Mandineau mourut avant le 28 mai 1689 (Othon, ibid., p.213,654).